

CONSEIL MUNICIPAL - SESSION ORDINAIRE
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU 10 octobre 2017 à 20 heures.

L'an deux mil dix-sept, le dix octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni salle de la Mairie sous la Présidence de Madame Karine BOURDELAS, Maire.

Présents : MM. BOURDELAS Karine, BIJAULT Joël, BOUCHARD Eric, DUVAL Corinne, SUIVRE Gilles, KHATTABI Abderrahim, LAIGNEL Frédéric, ANCERNE Jérôme, LEGARLANTEZECK Laurent.

Absents excusés : MM. FIEGE Françoise (pouvoir SUIVRE Gilles), COCAGNE Sylvain (pouvoir BIJAULT Joel), LAIGNEL Jean-Charles,

Absents : MM. DELAUNAY Stéphane, ROGER Michel.

Secrétaires de séance : MM. DUVAL Corinne, KHATTABI Abderrahim.

Date de convocation : 03 octobre 2017

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 28 SEPTEMBRE 2017

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. RELANCE APPEL D'OFFRES REHABILITATION SALLE DES FETES, CONSTRUCTION MAIRIE ET CANTINE SCOLAIRE POUR LOTS INFRUCTUEUX : CHOIX DES ENTREPRISES

L'appel d'offres a été relancé pour les lots 5 (charpente, bardage, couverture), 6 (menuiseries extérieures) et 10 (plomberie, chauffage, ventilation) déclarés infructueux lors de la première ouverture des plis.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 2 octobre dernier en présence de Mr Chauvel, SICA Normandie également présent ce soir.

Les offres reçues et analysées lors de la réunion de commission d'appel d'offres sont les suivantes et exposées au conseil municipal :

Lot 5 : réception de 2 offres :

- SARL Marié : 172 259.96 € HT
- SAS Bruno : 161 357.23 € HT

Lot 6 : réception de 4 offres avec options :

- Menuiserie Leroux : 78 906.50 € HT (non conforme au CCTP : partie métallerie non chiffrée)
- SPBM : 84 250.00 € HT
- Art et Fenêtres : 73 812.81 € HT
- SMA : 64 025.00 € HT

Lot 10 : réception de 4 offres avec options :

- Blais thermique : 177 898.83 € HT
- QLS : 162 415.50 € HT
- SANI Chauffage : 156 057.68 € HT
- SAS Levillain : 144 940.36 € HT

Après analyse de ces offres, Madame le Maire propose de retenir les entreprises les mieux disantes suivantes :

LOTS	ENTREPRISES	Montant Lot H.T.
5 – CHARPENTE – BARDAGE - COUVERTURE	SAS BRUNO	161 357.23 €
6 – MENUISERIES EXTERIEURES	SMA	64 025.00 €- 4 850 € (option 2*) = 59 175 €
10 – PLOMBERIE – CHAUFFAGE - VENTILATION	LEVILLAIN	144 940.36 € + 2 131.12 € (option 3*) = 147 071.48 €
TOTAL HT		367 603.71 €

* Option 2 : remplacement ensemble croisée en aluminium thermo laqué prévu de base par PVC pour réhabilitation salle polyvalente, création mairie et création cantine scolaire

* Option 3 : plus-value adaptation hotte pour four (non prévu de base) pour réhabilitation salle polyvalente

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- VALIDE la proposition de Madame le Maire
- AUTORISE Madame le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce marché.

Lors de la première analyse des offres le 3 août dernier, le total des travaux s'élevait à	392 601.18 € HT
Cette analyse complémentaire révèle un total de travaux à :	367 603.71 € HT
Soit un total de (en tenant compte des options) :	760 204.89 € HT

Etat récapitulatif des travaux par partie :

Partie VRD :	34 582.15 € HT
Partie salle polyvalente (en tenant compte des options) :	204 739.29 € HT
Partie mairie :	222 696.01 € HT
Partie cantine scolaire :	298 187.44 € HT
Estimation initiale de SICA Normandie :	718 500.00 € HT
Soit un différentiel de :	+ 41 704.89 € HT

Joël Bijault rappelle que la collectivité reçoit le FCTVA deux après la dépense. Un prêt relai d'environ 100 000 € sera à envisager en 2018 pour remboursement en 2020.

3. COMMANDE DE MATERIEL DE DESHERBAGE ALTERNATIF : MODIFICATION DU DEVIS

Modification du devis car coût de formation pour l'utilisation du matériel en supplément soit 2 290 € HT au lieu de 1 990 € HT. Accepté à l'unanimité.

4. BUTS DE FOOT : MAINTIEN ET CONTRÔLE OBLIGATOIRE PAR APAVE

L'APAVE a informé la mairie de son obligation de procéder au contrôle des 2 buts de foot avec essais en charge. Le devis s'élève à 240 € TTC. Le conseil municipal donne autorisation de signature au Maire.

5. QUESTIONS DIVERSES

- Remerciements de Mr Philippe Caubrière pour la plante offerte par la municipalité lors du décès de sa mère
- Suite à la réunion sur le terrain avec le Maire, le Département et Intercom, les travaux suivants vont être effectués :
 - Cui : nettoyage du fossé de chaque côté de la route par Intercom. Trottoirs sur la RD creusé et remis en terre par le Département. La commune se charge de semer du gazon. Des grilles d'eau pluviale vont être installées par le Département. La commune se charge de couper les arbres et de refaire les plaques ciment.
 - Le Mesnil : l'étanchéité du pont va être refaite par Intercom qui contacte la SNCF par rapport à la structure du pont. Le virage au niveau des poubelles va être refait en enrobé.
 - Trous devant la station d'épuration : débernage et rencaissement par Intercom
- 4 panneaux agglomération vont être changés ainsi que les panneaux d'interdiction de stationner au carrefour de la RD 958, RD 247 et Grande Rue.
- Les Marais : Intercom va contacter la SNCF pour les eaux pluviales passant sous la ligne.
- Petite Rue : création d'un fil d'eau partant du lotissement du Clos Thomas vers Les Marais
- Devant Superfruits : hydrocurage par Intercom
- Devant boulangerie : enrobé sur trottoir par Intercom après la mise en conformité pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite par le boulanger
- Des boîtes de raccordement d'assainissement vont être rescellées
- Au niveau du restaurant côté Route de Trun, Intercom envoie un courrier aux propriétaires pour remise en état de la voirie
- Les véhicules descendant la Grande Rue ne voient pas le sens interdit vers le parking de l'église
- Les panneaux sens interdit et sens unique ont été posés lotissement François Martin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

